

La Courbette

Une équipe qui gagne !



Champion de France CSO Cadet



Médaille de bronze CSO shetlands



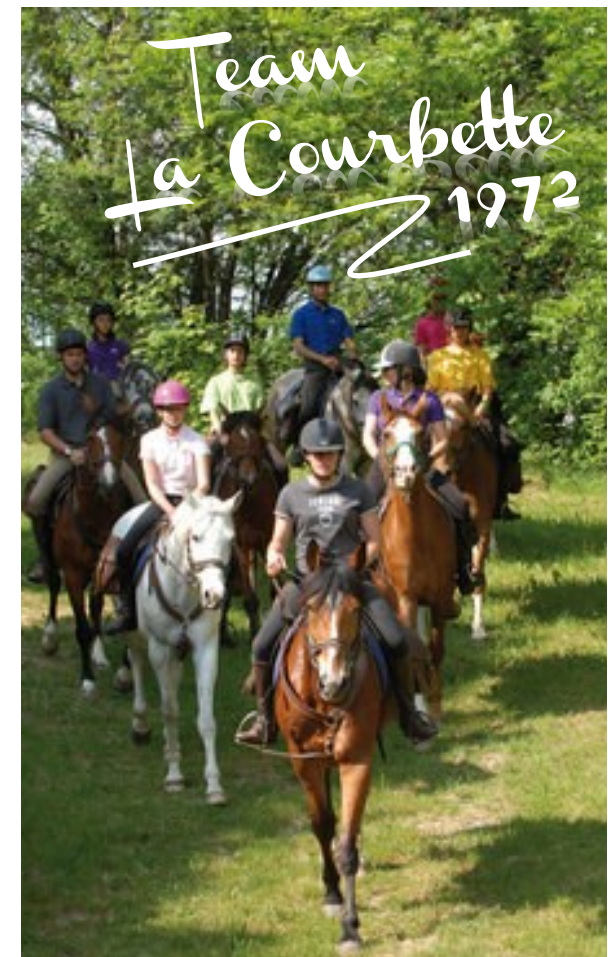
Champion de France des Carrousels



Vice Champion de France polo



Champion de France CSO Vétéran



FORMATION BP JEPS

*Une équitation de qualité
dans un cadre exceptionnel*

- 3 manèges
- 2 carrières
- Terrain de polo
- Paddocks
- Près
- Club House
- 2 courts de tennis
- Gîte de groupe



La Courbette
1 rue du Facteur Cheval
91790 Boissy Sous St-Yon
01.64.91.31.14
lacourbette@wanadoo.fr
www.equitation-lacourbette.fr

ENTRER EN FORMATION

- ◆ Avoir 18 ans révolus minimums
- ◆ Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- ◆ Présenter un certificat médical
- ◆ Être titulaire du Galop 6
- ◆ Satisfaire aux tests de sélection
- ◆ Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité

BP JEPS ACTIVITES EQUESTRES

Mention Equitation - Mention TE

C'est un diplôme de niveau IV. **Le titulaire du BPJEPS dans une mention donnée est habilité à enseigner** dans le domaine de sa mention.

La validation de ce BPJEPS permet d'attester des compétences suivantes :

- ◆ **l'encadrement et l'animation d'activités** de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation aux premiers niveaux de compétition en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- ◆ Participation à **l'organisation et à la gestion** des activités équestres ;
- ◆ Participation au **fonctionnement de la structure** organisatrice des activités équestres ;
- ◆ Participation à la **valorisation de la cavalerie** ;
- ◆ Participation à **l'entretien et à la maintenance** du matériel et des installations.

⇒ Inscriptions auprès de :

CREIF Formations

56 rue des Renaudes – 75017 Paris T : 01.47.66.83.07 Mail : formation-pro@cheval-iledefrance.com
Votre contact au CREIF : Nathalie Savary

VETP

La Validation des exigences techniques préalables ou VETP est le premier pas pour une entrée en formation BPJEPS.

Inscription auprès du CREIF FORMATION

La VETP, qu'est-ce c'est :

- C'est une évaluation du niveau équestre professionnel des candidats dans 3 domaines différents liés à la mention. Ces épreuves ne se compensent pas.
- Elles sont reconnues sur tout le territoire national et ont une durée de validité de 3 ans.
- L'attestation de réussite à ces tests est délivrée par le Ministère des Sports.
- La réussite à ces 3 tests est obligatoire pour pouvoir rentrer en formation .

Ces tests sont organisés par le CREIF.

Journée de positionnement

Pour les calendriers et les contenus des tests d'entrée à la formation BPJEPS en Ile de France, consultez le site du CREIF :

www.cheval-iledefrance.com/formations

Lorsque vous aurez passé votre VETP, vous devrez vous inscrire à une journée de positionnement.

Cette journée, qui se déroule à La Courbette, permet de faire le bilan des compétences et de formaliser un parcours de formation individualisé.

⇒ Inscription à La Courbette

lacourbette@wanadoofr

LA FORMATION

L'obtention du diplôme est soumise à la validation des compétences, Le BPJEPS s'articule autour de **10 UC (unité capitalisable)**

- ◆ **4 UC transversales quelle que soit la spécialité :**
 - UC 1 :** être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - UC 2 :** être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;
 - UC 3 :** être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ;
 - UC 4 :** être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.
- ◆ **3 UC de la spécialité « activités équestres » :**
 - UC 5 :** être capable de préparer une action d'animation ;
 - UC 6 :** être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation ;
 - UC 7 :** être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles ;
- ◆ **2 UC spécifiques à la mention :**
 - UC 8 :** être capable de conduire une action éducative ;
 - UC 9 :** être capable de maîtriser les outils ou techniques de la spécialité.
- ◆ **1 UC d'adaptation :**
 - UC 10 :** adaptation à l'emploi ou à un secteur d'activité ou à une particularité régionale

CURSUS

Alternance – Contrat d'apprentissage : 2 jours par semaine à La Courbette / 24 mois de formation

Je possède des allègements :

Contrat de professionnalisation : 2 jours par semaine à La Courbette / 12 mois de formation

Je suis étudiant ou salarié :

Formation séquentielle : Vous continuez vos études ou vous continuez de travailler normalement .
Votre formation à La Courbette a lieu pendant les vacances scolaires et 1 journée par semaine vous êtes dans un centre équestre : votre tuteur.